

Le Parlement chilien a adopté une réforme de la loi sur les armes

Image not found or type unknown

Santiago du Chili, 14 jan (RHC) Les deux chambres du Congrès national du Chili (parlement) ont approuvé la réforme proposée de la loi sur les armes, à laquelle il ne reste que l'approbation de l'exécutif pour son entrée en vigueur, soulignent des moyens locaux.

À une large majorité, les députés et les sénateurs ont approuvé l'initiative législative, qui prévoit notamment l'augmentation des exigences et des sanctions judiciaires liées à l'utilisation d'armes dans le pays austral.

La réforme, inscrite à l'agenda législatif depuis 2017, revêt une grande importance pour l'administration de la justice conformément à la réalité actuelle du pays, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Rodrigo Delgado.

"Malheureusement, aujourd'hui, de plus en plus d'armes sont entre de mauvaises mains. Et l'origine des armes peut être différente (...)", a déclaré Delgado devant le législateur, cité par le quotidien La Tercera.

La réforme de la loi sur les armes prévoit en outre l'augmentation des sanctions et des exigences pour l'enregistrement des armes, la limitation de la quantité par personne et les mécanismes pour un meilleur contrôle.

Il permettra également de mettre à jour les informations de référence sur les types d'armes en circulation sur le territoire national, les techniques d'enquête utilisées par les forces de sécurité et l'adaptation des armes blanches ou des jouets à l'utilisation de munitions létales.

"Il y a une autre réalité qui est extrêmement préoccupante et que nous avons prise en considération dans la procédure de la loi, à travers une indication au sujet des armes qui entrent au Chili comme des armes de fantaisie, comme un jouet, et qu'à très faible coût, les différents groupes criminels les adaptent", a-t-il souligné.

Par ailleurs, l'initiative légale interdit l'utilisation de silencieux et de dispositifs qui transforment des armes semi-automatiques en armes automatiques.

En ce qui concerne les condamnations, il prévoit, par exemple, l'augmentation de la peine pour remise d'armes à des mineurs de 541 jours à cinq ans d'emprisonnement.

En ce qui concerne les conditions d'enregistrement des armes, elle prévoit l'obligation de suivre un cours sur l'entretien et le maniement des armes, ainsi qu'un certificat d'aptitude physique et psychiatrique délivré par un spécialiste. (Source:PL)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/282851-le-parlement-chilien-a-adopte-une-reforme-de-la-loi-sur-les-armes>



Radio Habana Cuba